

Chevreuse Citoyen

LE LOGEMENT SOCIAL A CHEVREUSE

La manifestation qui s'est tenue le 11 janvier à la mémoire des victimes de Charly Hebdo et de la Porte de Vincennes, devant la mairie de Chevreuse fut impressionnante et de chanter tous ensemble la Marseillaise un moment très émouvant.

Mais ces événements nous interpellent. Comment des citoyens français ont pu agir avec cette barbarie !

Même si elle n'est pas la seule explication, notre politique de l'habitat depuis des dizaines d'années est l'un des facteurs du développement de l'islamisme radical dans les cités.

Depuis 2000, la loi SRU devait remédier à ce phénomène en incitant les communes à atteindre les 20% de logements sociaux. Une répartition maîtrisée sur l'ensemble des communes semblait la bonne méthode pour en finir avec ces ghettos... Et maintenant la loi ALUR nous impose 25% pour 2025.

A Chevreuse depuis 1983 avec les différentes majorités de droite ce n'est qu'une suite de dérobades : le terrain de l'ancienne Tannerie (projet Péralta), la maison Arluison, Sainte-Thérèse. Pendant ce temps, les promoteurs privés continuent de se régaler. Actuellement, en centre-ville, il nous reste le terrain des Ateliers Saint-Eloi. Pourquoi la commune ne l'acquiert pas ? Bientôt, il sera moins cher que l'amende annuelle que le Préfet nous infligera...

Aujourd'hui, nous sommes dos au mur avec le bonnet d'âne. Le Préfet a repris au Maire son droit de préemption. Nous avons une amende annuelle de 135 000 euros qui peut, dans l'avenir, être multiplié par 5. C'est très douloureux pour le budget communal.

On pourrait espérer que l'Intercommunalité, par un plan intercommunal de l'habitat, dégage du foncier pour du logement social. Mais la CCHVC n'en veut surtout pas et les petites communes ne sont pas soumises au 25%.

Messieurs Génot et Pelletier, c'est bien le 11 janvier de chanter en chœur la Marseillaise sur les marches de la Mairie de Chevreuse, mais le lendemain qu'est-ce que vous faites ?

LE CANTON DE CHEVREUSE EST MORT

Chevreuse n'est plus chef-lieu de canton puisque maintenant nous faisons partie du canton de Maurepas. La bonne nouvelle, c'est que nous allons faire 15 % d'économie sur les indemnités du Maire et des adjoints.